

Décret

Générale

modern

# Décret n° 2019-078/PR/MERN portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration de la Société Great Horn Investment Holding SAS.

n° 2019-078/PR/MERN

Ministère  
MINISTÈRE DE L'ENERGIE, CHARGE DES  
RESSOURCES NATURELLES

Date de publication  
16 avril 2019

Numéro JO  
n° 8 du 30/04/2019

Date du numéro  
30 avril 2019

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU**La Constitution du 15 septembre 1992

**VU**La Loi Constitutionnelle n°134/AN/06/5ème L du 02 février 2006 portant révision de la Constitution

**VU**La Loi Constitutionnelle n°215/AN/08/5ème L du 19 janvier 2008 portant révision de la Constitution

**VU**La Loi Constitutionnelle n°92/AN/10/6ème L du 21 avril 2010 portant révision de la Constitution

**VU**La Loi n°53/AN/04/5ème L du 17 mai 2004 portant code des Zones Franches

**VU**La Loi n°103/AN/5ème L du 10 avril 2005 portant sur les Sociétés Commerciales de Zone Franche

**VU**Le Décret n°2002-0098/PRE du 02 juin 2002 portant création de l'Autorité de Zone Franche de Djibouti

**VU**Décret n°2017-024/FRE portant constitution du Conseil d'Administration de la Société Great Horn Investment Holding SAS du 16 janvier 2017

**VU**Le Décret n°2016-109/PRE du 11 mai 2016 portant nomination du Premier Ministre

**VU**Le Décret n°2016-110/PRE du 12 mai 2016 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU**Le Décret n°2016-148/PREdu 16 juin 2016 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition du Ministère de l'Énergie chargé des ressources naturelles.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1

M. MOHAMED KILEH WAIS est nommé membre du Conseil d'Administration de la Société Great Horn Investment Holding SAS, Représentant du Ministère de l'Énergie chargé des Ressources Naturelles, en remplacement de M. ABOUBAKER HOUSSEIN DOUALEH.

---

**Article 2**

Le reste des dispositions du Décret n°2017-024/PRE demeure inchangé.

---

**Article 3**

Le présent Décret prendra effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et communiqué.

---

---

*Le Président de la République  
chef du Gouvernement*

**ISMAÏL OMAR GUELLEH**